

Le 15 mai 2012

## **COMPAGNIE DU CAMBODGE**

### **Assemblée générale du 7 juin 2012**

Modalités de mise à disposition des informations relatives à l'Assemblée générale des actionnaires du jeudi 7 juin 2012.

#### **Assemblée générale du 7 juin 2012**

Compagnie du Cambodge informe ses actionnaires que son Assemblée générale se tiendra à la Tour Bolloré (31-32 quai de Dion Bouton, 92800 Puteaux) le jeudi 7 juin 2012 à 09h00.

L'avis de réunion a été publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) le 2 avril 2012. Il contient l'ordre du jour, le projet de résolutions et les principales modalités de participation et de vote à cette Assemblée. Cet avis de réunion ainsi que les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires ; ils sont consultables sur le site internet [www.compagnie-du-cambodge.com](http://www.compagnie-du-cambodge.com) (Assemblée générale) et dans le Rapport annuel (Publications).

